



hdt et garde d'enfants en danger, URGENT!

Par **cathou**, le **21/10/2008** à **03:56**

bonjour,

je suis grand-mère de 3 enfants suivis par les services sociaux. leur maman, ma fille, est déséquilibrée, elle a des accès de violence. Jusqu'à maintenant c'étaient des coups sur moi, mais samedi elle s'est acharnée à coups de poings et de pieds sur l'ainé des enfants, 10 ans. Il est en semaine interne en itep, mais il revient le week-end chez lui.

Les services sociaux vont la convoquer, mais moi je veux la faire soigner et demander une HDT. ET je veux m'occuper des enfants le temps des soins, chez moi. Je ne veux pas qu'ils soient placés, l'ainé ne le supporterait plus, il vient de terminer un placement de 2 ans fin juin. C'est extrêmement urgent, et je ne suis pas sur place, ils sont en haute-garonne et moi en haute-vienne.

merci de me répondre avant que je ne fasse une bêtise en allant les récupérer sans autorisation, pour les protéger!

Le juge de enfants qui à leur dossier peut-il demander lui-même une HDT?

Par **jeetendra**, le **21/10/2008** à **11:01**

bonjour, prenez rapidement contact avec le juge des enfants afin que les enfants soit placés chez vous face aux risques qu'ils encourent, avez vous prie contact avec [fluo]le numéro 119[/fluo] appel gratuit ils vous aideront c'est leur métier, courage à vous, cordialement

Par **cathou**, le **24/10/2008** à **14:20**

merci d'avoir répondu, malheureusement le juge a décidé de remettre l'enfant à sa mère et le 119 ne peut rien faire, il dit qu'on ne peut aller contre cette décision !!

c'est honteux, on remet ce petit avec une personne dangereuse en jouant avec sa sécurité